

## PRISE en CHARGE des JURYS

2020 - 2021

### 1/ Jurys nationaux :

- Membres de CTN, délégués sportifs et autres jurys officiels opérationnels, sans encadrement d'élèves, **sur le temps de compétition** :
  - Hébergement = UGSEL Nationale
  - Transport = UGSEL Nationale
  - Repas = Organisateur sur le temps de compétition – UGSEL Nationale hors temps de compétition
- Tous membres **en encadrement d'élèves sur le temps de compétition** ou jury d'équipe d'AS
  - Hébergement = AS
  - Transport = AS
  - Repas = Organisateur sur le temps de compétition – AS hors temps de compétition

### 2/ Jeunes Officiels :

- Jeunes officiels **convoqués par l'UGSEL Nationale** (Arbitres, commissaires sportifs) :
  - Un JO convoqué par l'UGSEL Nationale ne peut pas être rattaché à une AS sur la compétition.
  - En cas de rattachement à une AS sur la compétition, le JO devient non convoqué par l'UGSEL Nationale.
  - Hébergement = UGSEL Nationale
  - Transport = UGSEL Nationale
  - Repas = Organisateur sur le temps de compétition – UGSEL Nationale hors temps de compétition
- Jeunes officiels **non convoqués par l'UGSEL Nationale** :
  - Hébergement = AS
  - Transport = AS mais PK
  - Repas = AS

### 3/ Bureau national et Services nationaux :

- Membres du Bureau National Représentants de l'UGSEL Nationale et membres des Services Nationaux :
  - Prise en charge totale par l'UGSEL Nationale.
- Membres des Services Nationaux et personnes convoquées par l'UGSEL Nationale **assurant les secrétariats de championnat** :
  - Hébergement : Organisateur
  - Transport = UGSEL Nationale
  - Repas = Organisateur sur le temps de compétition – UGSEL Nationale hors temps de compétition

**ÉDQUER... TOUT UN SPORT !**

---